

PARTAGE D'EXPÉRIENCES Nous souhaitons remercier Virginia Simpson Directrice du 'Greater Mekong Program' (Programme du Grand Mékong) vsimpson@conservation.org

Rizières et aquaculture (Tonle Sap / Cambodge)



Conservation International, Greater Mekong #4th Floor, Building B1, Phnom Penh Center Sothearos corner Sihanouk Blvd, Sangkat Tonle Bassac, Khan Chamkarmorn Phnom Penh, Cambodia.

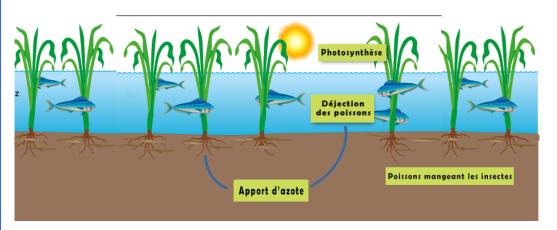
Synthesis

Depuis 2014, CI travaille en collaboration étroite avec les Comités de Pêche Communautaire du Tonle Sap afin de favoriser l'émergence d'une pêche durable en rizières. Cette action s'inscrit dans un projet plus large, financé par la Fondation Ensemble, qui vise à préserver les stocks de poisson et la biodiversité, tout en soutenant les revenus locaux.

Objectifs:

La préservation de la pêche en rizière permet d'augmenter les stocks de poissons sauvages et d'améliorer les moyens de subsistance des populations.

Méthodologie:



La pêche en rizière n'est pas une nouveauté au Cambodge - les pêcheurs savent depuis longtemps que leurs rizières sont une importante source de poissons pendant la saison des pluies. Mais les études ont montré que le fait d'encourager les poissons à coloniser les rizières pendant la saison des pluies permet en fait d'augmenter à la fois la population de poissons et la production de riz. Les poissons se mettent à prospérer dans les rizières parce qu'ils ont accès aux importantes ressources alimentaires que constituent les insectes, attirés par le riz. Ils contribuent de fait à la protection des récoltes.

Pendant la saison des pluies, les poissons se propagent un peu partout; il est alors interdit de faire obstruction à leur passage afin que l'ensemble de la population ait accès de manière égale à cette source de protéines. Lorsque l'eau commence à baisser, les poissons utilisent des canaux naturels ou creusés par les hommes et rejoignent ainsi les « étangs de saison sèche ». Ces réservoirs d'eau restent assez profonds pendant la saison sèche pour les accueillir et peuvent être bloqués si besoin par des barrages afin de maintenir un stock de poissons suffisant.



Sélection des sites de préservation de la pêche en rizière avec les CFC, les chefs de village et l'administration Locale de la Pêche



Construction d'une barrière destinée à bloquer les étangs à la saison sèche

Decembre 2015

Il est illégal de pêcher dans ces étangs pendant la saison sèche afin de garantir la survie et la reproduction des poissons et permettre de remplir à nouveau les rizières dès le retour de la pluie. Les buffles d'eau sont également maintenus à l'écart, car ils perturbent les eaux et gênent la pondaison.

Lorsque survient à nouveau la saison des pluie, le niveau de l'eau augmente, les poissons retournent dans les rizières, y déposent à nouveau les fertilisants naturels dont celles-ci ont besoin et viennent à nouveau se nourrir des insectes nuisibles. C'est la conjonction de ces deux processus, qui fait que les niveaux de récolte de riz peuvent augmenter durablement.

Point central de la méthodologie : la concertation avec les populations

La première étape du projet a consisté à organiser avec les membres des Comités communautaires de pêche (CFC) du Tonle Sap, une visite d'étude. Nous nous sommes tout d'abord rendus dans la province de Battambang pour étudier la mise en œuvre d'un refuge de pêche en rizière et son système de gestion.

Il a fallu ensuite définir les sites potentiellement recevables. Ceux-ci ont été évalués par la population, en concertation avec l'Administration de la Pêche et les chefs de villages. Ainsi, deux premiers sites ont été sélectionnés, en fonction de 3 critères prédominants : leur niveau d'eau à la saison sèche, l'abondance de leur vie aquatique et l'importance des surfaces de rizières inondées avoisinantes. Si la profondeur de l'un des étangs a dû être légèrement augmentée, il est à noter que ces deux étangs ont pu être sélectionnés également car chacun se situe sur des terres communales. Ce qui permet d'assurer leur protection pendant la saison sèche.

Il a fallu enfin organiser des élections, lors d'une réunion communautaire, pour déterminer les membres des nouveaux Comités de Conservation des Poissons de Rizière (RFC), responsables de la protection des sites.

Les actions en cours :

Elles comprennent jusqu'à présent: une étude sur les poissons, l'installation de barrières et de barrages sur les sites pour empêcher le passage des poissons vers des lacs plus étendus à la fin de la saison des pluies, et pour empêcher également les buffles d'entrer dans les zones protégées. Une évaluation des récoltes de riz sur les deux sites sélectionnés qui permettra de comparer les résultats au point zéro du projet et dans les années à venir. Avec l'espoir que les récoltes obtenues à la fin du projet, auront effectivement augmenté.

Résultats

- L'étude a déjà permis de recenser 30 espèces de poissons dans les étangs, 22 autres espèces et la présence de crabes, dans les cours d'eau.
- Des études sont en cours qui permettront de mettre en évidence les changements survenus au niveau des populations de poissons (modification des densités...), au niveau de la biodiversité présente et de l'évolution des récoltes de riz (volume, qualité...).
- Les barrières et les barrages installés ont déjà prouvé leur efficacité pour empêcher le passage des poissons et l'intrusion des buffles dans les étangs.
- Cette fiche technique sera mise à jour dès que les résultats de l'étude seront disponibles.